Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 045-214502080-20261005-DCM26_099-DE

VILLE DE MONTARGIS
Construit son avenir

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE DU 05 OCTOBRE 2026

OBJET : MODIFICATION DESIGNATION D'UN MEMBRE REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE MONTARGIS SUR DEUX COMITES DE BASSIN DE L'EPAGE (PUISEAUX,SOLIN)

N° 26/099

Nombre de conseillers en exercice :
33

Nombre de présents :
30

Nombre de votants :
33

Date de convocation :
28/09/2026

Publiée le :
28/09/2026

Aujourd'hui le cinq octobre deux mil vingt-six, à dix-huit heures, heure légale, se sont réunis à l'Hôtel de Ville à la salle du Conseil, lieu habituel de séance, sous la présidence de M. Dominique COQUELLE, Maire de Montargis, les Membres du Conseil Municipal dont les noms suivent :

Présents : Madame Patricia SEINE, M. Serge POINTLANE, Mme Catherine HANSMETZGER, Mme Mélanie BARRAS, M. Jaky PERON, Mme Nathalie PEREIRA VIEIRA, M. Geoffroy BALZEAU M. Coriolan BLANCHARD, Mme Nathalie FOULGOT, M. Dominique COQUELLE, M. David LEVALLET, Mme Véronique PERLES, M. Fabrice DUVERGER, Mme Sophie GARNIER, Mme Axel LOISEL-BESNARD, Mme Nadège DESPRES, M. Maxime LAZREG M. Axel THOMAS, M. Fabrice ROY, Jean-Charles CEPISUL, M. Bruno NOTTIN, Mme Eline LEROY, Christophe BELABBES, M. Georges. KOUAME Mme Nathalie LEMOINE M. M. Benoit DIGEON, Mme Nelly DURY, M. Philippe VAREILLES, Mme Hassiba Oubraham, M. Dalip VEHAPI,

Absents Excusés : M. Côme DUNIS, Mme Laura COIS, Mme Caroline ORUS PLANA

Ont donné délégation de vote :

M. Côme DUNIS à M. Coriolan BLANCHARD
Mme Laura COIS à M. Axel THOMAS
Mme Caroline ORUS PLANA à Mme Mélanie BARRAS

-=-=-

M. Maxime LAZREG remplit les fonctions de secrétaire.

* * *

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 045-214502080-20261005-DCM26_099-DE

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 OCTOBRE 2026

OBJET : MODIFICATION DE DESIGNATION D'UN MEMBRE REPRESENTANT LA COMMUNE SUR DEUX COMITES DE BASSIN DE L'EPAGE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant au Conseil municipal de ne pas recourir à un scrutin secret pour les nominations ou présentations, et ainsi procéder à un scrutin public s'il le décide à l'unanimité,

Vu l'arrêté inter-préfectoral en date du 20 décembre 2018 portant création d'un Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) sur le bassin versant du Loing à compter du 010119,

Vu les statuts de l'EPAGE du Bassin du Loing adoptés le 15 février 2019 par délibération n°2019-16 du comité syndical de l'EPAGE,

Vu la délibération **DCM26-027** du 07 avril 2026 portant sur la désignation des délégués aux comités de bassin de l'Epage (Puiseaux Vernisson, Solin, Loing Médian)

Vu le Procès-Verbal de l'élection du Maire et des Adjoints en date du 07 septembre 2026,

Considérant la demande de modification de désignation d'un membre de la commune sur deux Comités de Bassin de l'Epage ;

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

MODIFIE ET NOMME les délégués ci-après par Comité de Bassin,

Comité de Bassin	Titulaire	Suppléant
Puiseaux Vernisson	**Serge POINTLANE**	Fabrice DUVERGER
Solin	Fabrice DUVERGER	**Serge POINTLANE**
Loing Médian	Serge POINTLANE	Dominique COQUELLE

Monsieur Dominique COQUELLE en qualité de titulaire pour Puiseaux Vernisson est remplacé par Monsieur Serge POINTLANE,

Monsieur Dominique COQUELLE en qualité de Suppléant pour Solin est remplacé par Monsieur Serge POINTLANE,

Adoptée à L'UNANIMITE
3 Abstentions (M. Nottin, M.Belabbes, Mme Leroy)
0 Contre
30 Pour

Maxime LAZREG
Secrétaire de séance

Dominique COQUELLE,
Maire de Montargis

Publié le :
Certifié exécutoire le :
ID :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication. Le Tribunal Administratif d'Orléans peut être saisi par voie postale (28, rue de la Bretonnerie, 45057 ORLEANS Cedex 1) ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet https://www.telerecours.fr